



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولائية لكرة القدم البويرة- الاتحادية الجزائرية لكرة القدم

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*

(site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) **Tél/Fax : 026.93.77.06/45.88**

B0 N°06 du : 20/11/2016 S: 2016/2017)



1

SECRETARIAT GENERAL

Extrait des Règlements Des Championnats de Football Amateur

Article 53 : Main courante

1. Les personnes autorisées à l'accès réservé au banc de touche (la main courante) sont au maximum les sept (07) joueurs remplaçants et les cinq (05) officiels dont les fonctions sont reprises ci-après :

- 1)- l'entraîneur;
- 2)- l'entraîneur adjoint;
- 3)- le médecin;
- 4)- le kinésithérapeute;
- 5)- le secrétaire du club.

Ces officiels doivent être inscrits sur la feuille de match et détenteur des licences établies pour la saison en cours. Ils ne peuvent en aucun cas être remplacés par d'autres personnes même disposant de licences à l'exception du médecin qui peut être remplacé par un autre médecin détenteur d'une carte professionnelle.

2. Une seule personne parmi les entraîneurs est autorisée à donner des instructions à ses joueurs depuis la surface technique.

L'entraîneur et les autres officiels doivent rester dans les limites de la surface technique, lorsque le médecin ou l'assistant médical pénètre sur le terrain avec l'accord de l'arbitre pour assister un joueur blessé.

L'entraîneur et les autres occupants de la surface technique doivent, en tout temps, s'astreindre au respect du présent règlement et de veiller à l'éthique sportive.

L'absence de l'entraîneur d'une équipe au cours d'une rencontre est sanctionnée financièrement par :

- Une amende de :

- Dix mille (10.000 DA) dinars pour les divisions honneur et pré-honneur.

3. En cas de présence sur le terrain des personnes autres que celles prévues par l'alinéa1 du présent article, l'arbitre ne devra pas ordonner le début de la rencontre.

Si au bout d'un laps de temps, les personnes étrangères persistent à demeurer sur le terrain, l'arbitre doit annuler purement et simplement la rencontre et le club fautif est sanctionné par :



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولائية لكرة القدم البويرة- الاتحادية الجزائرية لكرة القدم

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*

(site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) **Tél/Fax : 026.93.77.06/45.88**

B0 N°06 du : 20/11/2016 S: 2016/2017)



2

PHASE ALLER :

- Match perdu par pénalité;
- Défalcation de trois (03) points;
- Une amende de :
- Cinq mille (5.000 DA) dinars pour les divisions honneur et pré-honneur.

PHASE RETOUR :

- Match perdu par pénalité;
- Défalcation de six (06) points;
- o Une amende de :
- Cinq mille (5.000 DA) dinars pour les divisions honneur et pré-honneur.

Extrait des Règlements Des championnats de football des catégories des jeunes

Article 45 : Main courante

- 1- Les personnes ayant droit à l'accès réservé à l'équipe (banc de touche) sur la main courante Sont les sept (07) joueurs remplaçants et les cinq (05) officiels suivants :

- 1)- l'entraîneur;
- 2)- l'entraîneur adjoint;
- 3)- le médecin;
- 4)- le kinésithérapeute;
- 5)- le secrétaire du club.

Ces officiels doivent être inscrits et identifiés par des licences établies pour la saison en cours. Ils ne peuvent en aucun cas être remplacés par d'autres personnes même disposant de licences à l'exception du médecin qui peut être remplacé par un autre médecin identifié par sa carte professionnelle. Une seule personne parmi les entraîneurs est autorisée à donner des instructions à ses joueurs depuis la surface technique.

L'entraîneur et les autres officiels doivent rester dans les limites de la surface technique, lorsque le médecin ou l'assistant médical pénètre sur le terrain avec l'accord de l'arbitre pour assister un joueur blessé.

L'entraîneur et les autres occupants de la surface technique doivent, en tout temps, s'astreindre au respect du présent règlement et de veiller à l'éthique sportive.

- 2- L'absence de l'entraîneur d'une équipe au cours d'une rencontre est sanctionnée financièrement Par :

- Une amende de :
 - Divisions Honneur Pré -Honneur
 - Cinq mille (5000) dinars Algériens pour le club.



3- En cas de présence sur le terrain de personnes autres que celles prévues par l'alinéa 1 du présent article, l'arbitre ne devra pas ordonner le début de la rencontre.

Si au bout de quinze (15) minutes, les personnes étrangères persistent à demeurer sur le terrain, l'arbitre doit annuler purement et simplement la rencontre et l'équipe du club fautif est sanctionnée par :

- Match perdu par pénalité
- Une amende de :
 - Divisions Honneur Pré -Honneur
- Dix mille dinars (10.000 DA) pour le club.

Les couleurs des clubs Saison 2016/2017:

Division Honneur

N°	CLUBS	Couleurs Principales	Couleurs de Reserves
01	CR THAMER	ORANGE	VERTE
02	US AUMAL	NOIR & BLANC	ROUGE & BLANC JAUNE & NOIR
03	JS BOUAKLANE	NOIR & BLANC	BLEU
04	F C TAMELLAHT	VERT & BLANC	BLANCHE
05	O C ADJIBA	BLANC & VERT	ORANGE
06	J S ADJIBA	NOIR & BLANC	BLEU & BLAN
07	IRB EL ESNAM	VERTE	ORANGE
08	USM BOUIRA	NOIR & ROUGE	BLANCHE
09	DERB KADIRIA	ROUGE & BLANC	NOIR & BLANC
10	ABR DJEBAHIA	BLEU & BLAN	JAUNE & NOIR
11	CR BORDJ OKHRIS	VERT & ROUGE	VERTE
12	U B MESDOUR	BLANCHE	BLEU
13	USC KHEBOUZIA	ROUGE NOIR BLANC	VERT PISTACHE
Division P/Honneur			
01	ASC EL HACHIMIA	ROUGE & BLANC	BLEU & NOIR
02	CR BOUDERBALA	BLANC ET ROUGE	BLEU
03	RC HAIZER	JAUNE & NOIR	VERTE
04	O. RAFFOUR	ROUGE SANG	JAUNE OR & BLANC
05	A. BORDJ OKHRIS		
06	WR DIRAH	BLANCHE	BLEU
07	W. ATVOUAALI	NOIR & ORNGE	NOIR

Le Président

N.BAKIRI

Le Secrétaire Général

R.LARBI



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة- الاتحادية الجزائرية لكرة القدم

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) Tél/Fax : 026.93.77.06/45.88

B0 N°06 du : 20/11/2016 S: 2016/2017)

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES COMPETITIONS

PV N° : 05 Séance Du Mardi 15 Novembre 2016

BO N° 06 DU Dimanche 20 novembre 2016

MEMBRES PRESENTS

MM : LAOUFI BOUZID
REBIAI FEYROUZ

ORDRE DU JOUR :

- **Courrier**
- **Homologation**
- **Désignations**

- ✓ **Courrier :**
- ✓ *Rapport émanant de l'arbitre MEGUALATTI WAHID : nous informant du non déroulement de la rencontre U20 IRBE_ABRD du 12/11/2016 a HAZER.*
- ✓ *Rapport émanant de l'arbitre: MEGUALATTI HAMZA nous informant du non déroulement de la rencontre U20 USMB_RCH du 11/11/2016 a BOUIRA.*
- ✓ *Rapport émanant de l'arbitre BOURABAA: nous informant du non déroulement de la rencontre U17_U15 UBM_WRD du 12/11/2016.*
- ✓ *Rapport émanant de l'arbitre AZIEZ ABDELGHANI: nous informant du non déroulement de la rencontre U20 UBM_WRD du 12/11/2016.*
- ✓ *Rapport émanant de l'évaluateur M REBIAI: nous informant du non déroulement de la rencontre U20 USMB_RCH du 11/11/2016 a BOUIRA.*

**FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL**

الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة- الاتحادية الجزائرية لكرة القدم

**LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA**

الجزائر

(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) Tél/Fax : 026.93.77.06/45.88

B0 N°06 du : 20/11/2016 S: 2016/2017)

Homologation des résultats

*Division Honneur 4eme Journée

Vendredi 04/11/2016		
ABRD	UBM	04/00
USCK	OCA	02/01
CRBO	FCT	00/01
DRBK	JSA	01/00
USA	USMB	03/01

Samedi 12/11/2016		
CRT	IRBE	04/00

Exempt : JSB

*Division

P/Honneur 3ere Journée

Vendredi 11/11/2016		
ASCEH	RCH	04/02

Samedi 12/11/2016		
ABO	WAV	03/02
WRD	OR	04/03

Exempt: CRB

Homologation des résultatsCatégories jeunes **Groupe (A)**

Groupe (A)			Vendredi: 11/11/2016		
Lieux	Rencontres		U20	U17	U15
BOUIRA	USMB	RCH	N.J	02/00	01/01
Samedi: 12/11/2016					
Lieux	Rencontres		U20	U17	U15
KADIRIA	DRBK	CRB	01/01	04/01	05/01
DJABAHIA	IRBE	ABRD	N.J	02/02	01/04

Exempt: CRT



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) Tél/Fax : 026.93.77.06/45.88

B0 N°06 du : 20/11/2016 S: 2016/2017)

Homologation des résultats

Catégories jeunes **Groupe (B)**

Groupe (B)			Vendredi: 11/11/2016		
Lieux	Rencontres		U20	U17	U15
BOURDJ KHRIS	CRBO	ASCEH	03/01	02/00	01/02
Samedi: 12/11/2016					
LIEUX	Rencontres		U20	U17	U15
BOURDJ KHRIS	UBM	WRD	N.J	N.J	N.J
KHABOUZIA	USCK	ABO	01/00	02/01	03/01

EX : USA

Homologation des résultats

Catégories jeunes **Groupe (C)**

Groupe (B)			Vendredi: 11/11/2016		
Lieux	Rencontres		U20	U17	U15
BOUIRA	FCT	JSB	02/02	01/01	01/04
Samedi: 12/11/2016					
LIEUX	Rencontres		U20	U17	U15
MCHADALLAH	OR	OCA	06/00	01/02	01/02
ADJIBA	JSA	WAV	03/01	05/00	04/01

■ Désignations : du 18et 19 /11/2016 N. Fait.



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة- الاتحادية الجزائرية لكرة القدم

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) Tél/Fax : 026.93.77.06/45.88

B0 N°06 du : 20/11/2016 S: 2016/2017)

■ **Traitement des affaires :**

Division honneur senior

➤ **Affaire n° 02**

* **Match : CRBO_FCT du 11/11/2016 seniors**

* **Match : CRT_IRBE du 12/11/2016 seniors**

➤ Apres lecture de la feuille de match honneur et pré honneur il ressort ce qui suit
_Amende de dix mille dinars (10.000.00^{DA}) est infligée au club FCT et IRBE pour absence d'entraîneur (art 53).

■ **Traitement des affaires :**

Jeunes

➤ **Affaire n° 03 Match : USMB_RCH du 11/11/2016 (U20)**

- Apres lecture de la feuille de match.
- Apres lecture du rapport de l'arbitre.
- Après lecture du rapport de l'évaluateur.
- Attendu que les deux équipes ainsi que les officiels étaient présents au lieu a l'heure prevue de la rencontre.
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence de l'ambulance.
- Attendu qu'apres avoir constaté l'absence de l'ambulance l'arbitre annula la rencontre.
- Par ces motifs la commission décide. (art 14 règlement des championnats de football des catégories jeunes. édition 2015).
- Match perdu par pénalité a l'équipe d'USMBOUIRA.
- Attribution du gain de match a l'équipe De RCHAZER qui marque 03 points et un score de 03 à 00.
- Amende de cinq mille dinars (5.000.00^{DA}) est infligée au club USMBOUIRA.

➤ **Affaire n° 04 Match : IRBE_ABRD du 12/11/2016 (U20)**

- Apres lecture de la feuille de match.
- Apres lecture du rapport de l'arbitre.
- Attendu que les deux équipes ainsi que les officiels étaient présents au lieu a l'heure prevue de la rencontre.
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence de l'ambulance.
- Attendu qu'apres avoir constaté l'absence de l'ambulance l'arbitre annula la rencontre.
- Par ces motifs la commission décide. (art 14 règlement des championnats de football des catégories jeunes. édition 2015).
- Match perdu par pénalité a l'équipe d'IRBESNAM.
- Attribution du gain de match a l'équipe d'ABRDJEBAHIA qui marque 03 point et un score de 03 à 00.
- Amende de cinq mille dinars (5.000.00^{DA}) est infligée au club IRBESNAM.



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) Tél/Fax : 026.93.77.06/45.88

B0 N°06 du : 20/11/2016 S: 2016/2017)

- **Affaire n° 05** **Match : UBM_WRD du 12/11/2016 (U20)**
 - Apres lecture de la feuille de match.
 - Apres lecture du rapport de l'arbitre.
 - Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu.
 - Attendu que les deux équipes ainsi que les officiels étaient présents au lieu a l'heure prevue de la rencontre.
 - Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a la fermeture de stade de bourdj khris.
 - Attendu qu'après la parution de la désignation le club UBMEZDOUR aurait du prendre les dispositions nécessaires pour l'organisation de la rencontre.
 - Attendu que le non déroulement de la rencontre est imputé au club UBMEZDOUR.
 - Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour l'insuffisance dans l'organisation.
 - Par ces motifs la commission décide. (art 39 règlement des championnats de football des catégories jeunes. édition 2015).
 - Match perdu par pénalité a l'équipe UBMEZDOUR .
 - Attribution du gain de match a l'équipe de WRD qui marque 03 point et un score de 03 à 00.
 - Amende de cinq mille dinars (5.000.00 ^{DA}) est infligée au club UBMEZDOUR.

- **Affaire n° 06** **Match : UBM_WRD du 12/11/2016 (U17 et u15)**
 - Apres lecture de la feuille de match.
 - Apres lecture les rapports des arbitres.
 - Attendu que les rencontres U17et U15 n'a pas eu lieu suite a la fermeture de stade de bourdj khris.
 - Attendu qu'après la parution de la désignation le club UBMEZDOUR aurait du prendre les dispositions nécessaires pour l'organisation des rencontres U17 et U15.
 - Attendu que le non déroulement de la rencontre est imputé au club UBMEZDOUR.
 - Attendu que les rencontres n'ont pas eu lieu pour l'insuffisance dans l'organisation.
 - Par ce motif la commission décide. (art 39 règlement des championnats de football des catégories jeunes. édition 2015).
 - Match perdu par pénalité a l'équipe UBMEZDOUR .
 - Attribution du gain de match a l'équipe de WRD qui marque 03 point et un score de 03 à 00.
 - Amende de cinq mille dinars (5.000.00 ^{DA}) est infligée au club UBMEZDOUR (2.500 ^{DA} par catégorie).

- **Affaire n° 07**
 - Rencontre IRBE_ABRD U17 et U15 (vendredi 11/11/2016)
 - Rencontre CRBO_ASCEH U20 /U17/U15 (vendredi 11/11/2016)
 - Rencontre USCK_ABO U20 et U17 (samedi12/11/2016)
 - Rencontre JSA_WAV U20 et U17 (samedi12/11/2016)



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) Tél/Fax : 026.93.77.06/45.88

B0 N°06 du : 20/11/2016 S: 2016/2017)

- Rencontre DRBK_CRB U17 et U15 (samedi 12/11/2016)

*Après étude des feuilles de match (G^A-G^B-G^C) il ressort ce qui suit 5.000.00 d'amende est infligée au club suivant pour absence d'entraîneur

Club	CATEGORIES		
	U20	U17	U15
IRBE		5.000 ^{DA}	5.000 ^{DA}
ASCEH	5.000 ^{DA}	5.000 ^{DA}	
CRBO			5.000 ^{DA}
USCK	5.000 ^{DA}	5.000 ^{DA}	
JSA	5.000 ^{DA}	5.000 ^{DA}	



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة- الاتحادية الجزائرية لكرة القدم



LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA

(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) Tél/Fax : 026.93.77.06/45.88

B0 N°06 du : 20/11/2016 S: 2016/2017)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

(PV.02.DAF./B0 N°06.S:2016/2017)

Etat De Recouvrement Des Amendes

(Art 131 Du R.C.F.A. Honneur Et Pré-Honneur)

Parues Au Bulletin Officiel N° 05 Du 13.11.2016

A Régler Avant Le 13.12.2016

N°	CLUBS	CAT.	DATE	AFFAIRE	NATURE	MONTANT (DA)
01	IRBE	S	05.11.2016	02	DOC	5000
02	CRB	U15	05.11.2016	02	DOC	5000
03	USA	S	01.11.2016	16	CD	1000
04	ABRD	S	05.11.2016	19	CD	1000
05	ABO	S	05.11.2016	24	CD	15.000
06	ASCEH	S	05.11.2016	24	CD	5000

Frais D'homologations Des Stades a La Charge Des Clubs

N°	CLUBS	MONTANT
01	ABR DJEBAHIA	3176,00
02	DRB KADIRIA	3344,00
03	CR B.OKHRIS	2190,00
04	A B.OKHRIS	2190,00

NOTE AUX CLUBS

- ◆ Les Clubs concernés sont tenus de verser dans un délai de 30 jours les montants indiqués par versement bancaire au **compte BNA N°460.200013461/54**
Après versement, il y a lieu d'adresser à la Ligue la copie du bordereau de versement bancaire.

Le Directeur Administratif et Financier

REZOUG. R.



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة- الاتحادية الجزائرية لكرة القدم

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) Tél/Fax : 026.93.77.06/45.88

B0 N°06 du : 20/11/2016 S: 2016/2017)

COMMISSION DE DISCIPLINE

BO N° 06 DU 20/11/2016
PV N° 04 SEANCE DU 14/11/2016

- Etaient Présents : Mr : OUARAB MOULOUD
Mr : AOUCHAR A.E.K

- Audience
- Etude de courrier
- Etude des affaires

- ✓ Etude de courrier :
Rapports arbitres et délégués

Etude des affaires

Division Honneur

Affaire n°28 : Match : AUZIA-USMB du 11/11/2016 en seniors -Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
BOTTA	JUBA	USMB	J0039	AVERT AJ

Affaire n°29 : Match : USCK-OCA du 11/11/2016 en seniors -Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
BETAHAR	Med AMINE	USCK	J0393	AVERT AJ
LAOUADI	SOFIANE	USCK	J0377	AVERT AJ
MATARI	SID ALI	USCK	J0388	AVERT AJ
FACI	RACHID	USCK	J0376	AVERT AJ
SEKKAT	MOHAMED	USCK	J0378	AVERT AJ
HADDADI	YOUCEF	USCK	J0389	Un (01) match de suspension ferme +1000DA d'amende pour contestation de décision (art 102)
1000 DA Amende Pour Conduite Incorrecte USCK (art131)				
DAUD	HAMOUCHE	OCA	J0185	AVERT AJ
ABBAS	MOKHTAR	OCA	J0176	Un (01) match de suspension ferme +1000DA d'amende pour contestation de décision (art 102)

Affaire n°30 : Match : ABRD-UBM du 11/11/2016 en seniors -Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
BOUFERKAS	ABDELMADJID	ABRD	J0338	AVERT AJ
DERRADJI	AMAR	UBM	J0132	AVERT AJ



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة- الاتحادية الجزائرية لكرة القدم



LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA

(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) Tél/Fax : 026.93.77.06/45.88

B0 N°06 du : 20/11/2016 S: 2016/2017)

Affaire n°31: Match : DRBK-JSA du 11/11/2016 en seniors -Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
BOUKABOUS	ISMAIL	DRBK	J0157	AVERT JD
MOKHNACHE	AZIZ	DRBK	J0175	AVERTAJ
LAKHERA	ABDELLAH	DRBK	J0165	Un (01) match de suspension ferme pour cumul d'avertissement (art 104)
DECHOUNE	HICHAM	JSA	J0374	AVERT AJ
LOUGGANI	HALIM	JSA	J0353	AVERT AJ
MECHACHE	DJAHID	JSA	J0365	Un (01) match de suspension ferme +1000DA d'amende pour contestation de décision (art 102)

Affaire n°32: Match : CRBO-FCT du 11/11/2016 en seniors -Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
SALMI	DJEMAA	CRBO	J0062	AVERT AJ
TALHAOUI	YOUCEF	CRBO	J0066	AVERTAJ
TAHIR	ZOHIR	CRBO	J0052	Un (01) match de suspension ferme +1000DA d'amende pour contestation de décision (art 102)
NAOUI	MOUNIR	FCT	J0211	AVERT AJ
AKKOUCHE	ABDELAZIZ	FCT	J0216	AVERT AJ

...

Affaire n°33: Match : CRT-IRBE du 12/11/2016 en seniors -Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
ARAR	FARES	CRT	J0320	AVERT AJ
KESSIRA	FATHI	IRBE	J0283	AVERT AJ

Division

P/HONNEUR

Affaire n°34: Match : ASCEH-RCH du 11/11/2016 en seniors -Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
BERIANE	KARIM	ASCEH	J0483	AVERT AJ
NADI	LYES	ASCEH	J0492	AVERT AJ
BERIANE	MOKHTAR	ASCEH	J0481	Un (01) match de suspension ferme +1000DA d'amende pour contestation de décision (art 102)
IDIR	ADEL	RCH	J0010	AVERT AJ
SAIDI	AKLI	RCH	J0006	AVERT AJ
ARHAB	TOUFIK	RCH	J0004	AVERT JD
CHIBANE	SAID	RCH	J0009	AVERT AJ

Affaire n°35: Match : ABO-WAV du 12/11/2016 en seniors -Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
DOUADJI	MABROUK	ABO	J0177	Un (01) match de suspension ferme +1000DA d'amende pour contestation de décision (art 102)



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة- الاتحادية الجزائرية لكرة القدم



LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA

الجزائر

(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) Tél/Fax : 026.93.77.06/45.88

B0 N°06 du : 20/11/2016 S: 2016/2017)

JEUNE

GROUPE -A

Affaire n°36: Match : USMB-RCH du 11/11/2016 en U17 -Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
BEN TAHAR	BRAHIM	USMB	17102	AVERT AJ
BEN RABAH	ABDESSAMED	USMB	17111	AVERT AJ
SID AHMED	FARES	RCH	17039	AVERT AJ
HAMADACHE	RAMZI	RCH	17047	AVERT AJ
ABDEDOU	ABDELLAT	RCH	17048	AVERT AJ
SMALI	M'HAMED	RCH	17030	Un (01) match de suspension ferme pour cumul d'avertissement (art 87)

Affaire n°37: Match : IRBE-ABRD du 12/11/2016 en U17 -Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
MOUMOU	TARIK	IRBE	171304	AVERT AJ
BECHLAOUI	ABDESLAM	IRBE	171317	AVERT AJ
AZZOUG	NADJIM	ABRD	171010	AVERT AJ
BELHOCINE	IMAD	ABRD	171020	AVERT AJ
SNOUCI	ABDELFAHEH	ABRD	171016	AVERT AJ

Affaire n°38: Match : DRBK-CRB du 12/11/2016 en U20-Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
NEDJARI	YANIS	DRBK	201132	AVERT AJ
ZIDANE	Med LAMINE	CRB	201204	AVERT AJ

Affaire n°39: Match : DRBK-CRB du 12/11/2016 en U15-Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
HASSANI	MOHAMED	CRB	151255	AVERT AJ



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) Tél/Fax : 026.93.77.06/45.88

B0 N°06 du : 20/11/2016 S: 2016/2017)

GROUPE -C

Affaire n°40: Match : FCT-JSB du 11/11/2016 en U20 -Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
SAIDANI	LOUNES	FCT	20164	Un (01) match de suspension ferme +1000DA d'amende pour contestation de décision (art 85)
MENOUS	DJAMEL	JSB	20686	AVERT AJ
LAHCENE	MAZIGH	JSB	20689	AVERT AJ

Affaire n°41: Match : JSA-WAV du 12/11/2016 en U20 -Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
TANINI	ANIS	JSA	20164	AVERT AJ
MASSOUDI	MASSINISSA	WAV	20905	AVERT JD

Affaire n°42: Match : JSA -WAV du 12/11/2016 en U17 -Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
ABBAS	HOUSSEM EDDINE	JSA	17402	AVERT AJ

Affaire n°43: Match : JSA-WAV du 12/11/2016 en U15 -Vu la FM

Noms	Prénom	clubs	Lic : n°	sanctions
ALLOUACHE	ABDERAHMANE	JSA	15437	AVERT AJ
BOUSSARIA	ANIS	WAV	15951	AVERT AJ

RECTIFICATIF

Affaire n°16 match USCK-AUZIA du 01-01-16 seniors

Bien Lire

Joueur KRAZEM MOHAME lic n° j0386 (USCK)

Au lieu lic n°j01062

Joueur ZERRRUOKI KHEIREDDINE lic n°201062 (USCK)

Au lieu lic n°j0386

Le Président

M.OUARAB

Le secrétaire

AOUCHAR. A.E.K



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة- الاتحادية الجزائرية لكرة القدم

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA



(Site : lwfbouira.org.dz – lwfbouira@yahoo.fr) **Tél/Fax : 026.93.77.06/45.88**

B0 N°06 du : 20/11/2016 S: 2016/2017)

DIRECTION TECHNIQUE ARBITRAGE DE WILAYA

BO N° 06 DU 13/11/2016

PV N° 06 SEANCE DU 07/11/2016

MEMBRES PRESENTS

MM : **BOUAMRIA**
MECHAT

Ordre du jour

- ▶ *Audience*
- ▶ *Examen de courrier*
- ▶ *Désignations*
- ▶ *Divers*

AUDIENCE

- ✓ *Arbitre chaabane chaouche salem a/s de sa désignation explication donné*
- ✓ *Mise en disponibilité de l'arbitre Mr : Kacel.....accordée*

EXAMEN DU COURRIER

- ✓ *Rapport émanant de l'arbitre MEGUALATTI WAHID : nous informant du non déroulement de la rencontre U20 IRBE_ABRD du 12/11/2016 a HAZER.*
- ✓ *Rapport émanant de l'arbitre: MEGUALATTI HAMZA nous informant du non déroulement de la rencontre U20 USMB_RCH du 11/11/2016 a BOUIRA.*
- ✓ *Rapport émanant de l'arbitre BOURABAA: nous informant du non déroulement de la rencontre U17_U15 UBM_WRD du 12/11/2016.*
- ✓ *Rapport émanant de l'arbitre AZIEZ ABDELGHANI: nous informant du non déroulement de la rencontre U20 UBM_WRD du 12/11/2016.*
- ✓ *Rapport émanant de l'évaluateur M REBLAI: nous informant du non déroulement de la rencontre U20 USMB_RCH du 11/11/2016 a BOUIRA.*

DESIGNATION

- ✓ *-La CAW à procédé à la désignation des arbitres pour la 5eme journée du 18 et 19/11/2016 Divisions Honneur et Pré Honneur seniors et mise à jour de la catégorie jeunes*

LE DIRECTEUR TECHNIQUE
BOUAMRIA.A

LE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
MECHAT.T